

NMG publie une mise à jour commerciale et opérationnelle suite à la publication de ses rapports financiers 2023 : Progrès significatifs au cours de l'année dans l'avancement de la production de graphite de la mine aux matériaux de batterie en Amérique du Nord

- + Ententes « offtake » pluriannuelles et investissements stratégiques avec Panasonic Energy et GM couvrant environ 85 % de la production pleinement intégrée de matériel d'anode actif de la phase 2 de NMG.
- + Investissements combinés de 50 M\$ US de Panasonic et GM, auxquels s'ajoute un placement privé de Mitsui et de Pallinghurst totalisant 37,5 M\$ US pour racheter et annuler leurs billets convertibles datés du 8 novembre 2022, sous réserve du vote favorable des actionnaires de NMG conformément au Règlement 61-101 et aux approbations réglementaires.
- + Démonstration d'une solide bancabilité à long terme soutenant le financement de projet de la phase 2 de NMG par l'intermédiaire d'ententes « offtake » et d'investissements futurs prévus des clients d'ancrage ou de leurs sociétés affiliées pouvant s'élever à 275 M\$ US.
- + Acquisition de la propriété du Lac Guéret, l'un des plus grands gisements de graphite, qui servira de base pour le développement du projet minier d'Uatnan soutenant la phase 3 de l'expansion prévue de NMG.
- + Lancement d'un programme de formation novateur en procédés industriels des technologies vertes en partenariat avec des acteurs collégiaux et industriels de la région afin de bâtir une main-d'œuvre locale et qualifiée pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2.
- + Engagement actif des parties prenantes, y compris des réunions avec plus de 300 entreprises régionales au cours des derniers mois afin d'identifier les capacités locales et de planifier la stratégie d'approvisionnement de la Société pour la phase 2 de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour.
- + Nomination de Pomerleau comme gestionnaire de la pré-construction des installations commerciales de la phase 2 et poursuite des travaux d'ingénierie pour la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour en vue de la décision d'investissement définitive.
- + Reconnaissance des pratiques ESG de la Société : surpassant l'ensemble des producteurs en Occident, en Afrique et en Chine, NMG figure en tête de l'indice de durabilité de Benchmark Mineral Intelligence à titre de seule entreprise productrice de graphite naturel dans la catégorie « à l'avant-garde de l'industrie ».
- + Engagement actif soutenu de NMG auprès de clients potentiels de premier plan dans le secteur des véhicules électriques et des batteries grâce à la production d'échantillons de

- qualité batterie, des visites de sites, des contrôles de qualité, des discussions commerciales et des contrôles préalables en matière d'environnement.
- + Discussions continues avec les organismes et les représentants de programmes gouvernementaux, les investisseurs stratégiques et les bailleurs de fonds afin d'optimiser la structure de capital envisagée pour le financement de projet de la phase 2.
 - + L'Amérique du Nord devrait dépasser l'Asie dans le marché de l'anode hors Chine grâce à une capacité de production accrue et à des partenariats d'approvisionnement structurants, tels que ceux conclus par NMG avec Panasonic Energy et GM (Benchmark Mineral Intelligence, février 2024).
 - + En 2023, les ventes de véhicules électriques ont franchi le point de bascule de l'adoption massive dans 23 pays, avec 13,6 millions de véhicules vendus dans le monde – une augmentation de 31 %. Selon les analystes de marché, la croissance s'accroîtra encore de 20 % à 30 % en 2024 (Rho Motion et Bloomberg, janvier 2024).
 - + Mettant l'accent sur la conduite sécuritaire et responsable des activités d'exploitation et de construction, NMG n'a enregistré aucun incident environnemental majeur et présente un bilan carboneutre en fin d'exercice grâce à l'achat de 660 crédits carbone vérifiés.
 - + La situation de trésorerie à la fin de la période était de 36,3 M\$.

MONTRÉAL, CANADA, 27 mars 2024 – Via ses rapports financiers de fin d'exercice et son [Rapport annuel 2023](#), Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE :NMG](#), [TSXV : NOU](#)) publie un rapport d'étape positif sur l'avancement de ce qui devrait devenir la première source nord-américaine intégrée de matériel d'anode actif de graphite naturel pour les véhicules électriques et les batteries. Déployant son plan de développement progressif, NMG continue de produire des échantillons de qualité batterie et d'optimiser ses procédés dans ses installations de la phase 1. La Société a également conclu des [ententes commerciales et des investissements stratégiques](#) avec [Panasonic Energy Co., Ltd.](#) (« Panasonic Energy »), filiale en propriété exclusive de Panasonic Holdings Corporation (« Panasonic ») ([TYO : 6752](#)) et [General Motors Holdings LLC](#), filiale en propriété exclusive de General Motors Co. (collectivement, « GM ») ([NYSE : GM](#)) en vue de sa production commerciale de la phase 2. En outre, NMG a [acquis le projet minier d'Uatnan](#), qui soutiendra son expansion de la phase 3.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, a déclaré : « *Après des mois, voire des années de discussions commerciales continues et d'efforts soutenus pour la qualification des produits, nous avons franchi une étape décisive : la conclusion d'ententes "offtake" pluriannuelles avec les chefs de file mondiaux Panasonic Energy et GM, assorties à une prise de participation et à d'autres investissements engagés. Notre parcours en vue de devenir le principal producteur de graphite naturel pleinement intégré en Amérique du Nord n'est pas qu'opportun ; il complète aussi les objectifs collectifs visant une plus grande autonomie énergétique, une sécurité nationale accrue et un développement durable.* »

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a ajouté : « *Les dépenses mondiales affectées à la transition vers les énergies propres battent tous les records : on parle d'un total de 1,800 billions \$ US. Ce montant en dit long sur l'impérieuse nécessité, pour les économies occidentales, de se procurer les minéraux et les matériaux avancés requis pour alimenter les nouvelles technologies. Notre équipe s'active pour ajuster nos paramètres de production conformément aux spécifications de Panasonic Energy et de GM ainsi que pour planifier notre transition vers les activités commerciales.* »



Le rapport annuel 2023 de la Société est disponible pour consultation à <https://nmq.com/wp-content/uploads/2024/03/NMG-Rapport-annuel-2023.pdf>

Une plateforme technologique pour réduire le risque : Phase 1

Dans ses installations de la phase 1, qui couvrent toutes les étapes de sa chaîne de valeur intégrée, NMG produit des échantillons pour ses clients d'ancrage et d'autres clients potentiels, en plus de tester les modules de production, d'améliorer l'efficacité des procédés et d'effectuer l'optimisation technologique des procédés de fabrication avancée. Grâce à la plateforme technologique de la Société, plus de 4 200 échantillons ont été examinés et préparés par le laboratoire de batteries de NMG en 2023.

La production et l'analyse par lots d'après les exigences de chaque fabricant appuient les discussions commerciales, orientent l'ingénierie des installations de la phase 2, sous-tendent le développement des protocoles de contrôle et d'assurance qualité et soutiennent la formation du personnel en amont des opérations commerciales. La Société a collaboré avec des partenaires collégiaux et industriels de la région de Bécancour en vue de lancer un [programme de formation novateur permettant à la main-d'œuvre locale d'acquérir des compétences et un savoir-faire en procédés industriels des technologies vertes](#). Cinq élèves de la première cohorte font actuellement un stage dans les installations de la phase 1 de NMG et devraient intégrer le personnel permanent dès l'obtention de leur diplôme.

Mine Matawinie et usine de matériaux de batterie de Bécancour : Phase 2

En février 2024, NMG a conclu des [ententes « offtake » pluriannuelles visant son matériel d'anode actif](#) avec des clients d'ancrage. Ces ententes couvrent environ 85 % de la production entièrement intégrée de la phase 2 que planifie la Société. NMG a signé une [entente « offtake » contraignante avec Panasonic Energy](#) pour l'approvisionnement de 18 000 tonnes par année (« tpa ») de matériel d'anode actif pendant une période initiale de sept ans à compter du début de la production de la phase 2 de la Société. NMG a également conclu une [entente d'approvisionnement avec GM](#) ciblant la fourniture de 18 000 tpa de matériel d'anode actif pendant une période initiale de six ans.



Carte illustrant les routes d'extraction et de fabrication avancée de NMG pour l'approvisionnement de Panasonic Energy et de GM.

Panasonic et GM ont tous deux effectué un investissement initial de 25 millions \$ dans NMG pour soutenir l'avancement des opérations de la phase 2 de la Société, conformément à leurs spécifications de produit respectives. La Société ajuste maintenant ses paramètres de production pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. Les renseignements provenant des activités de la phase 1, de même que les spécifications des produits des clients d'ancrage, orientent l'ingénierie et les occasions de perfectionnement technologique. Par conséquent, des ajustements ont été apportés au circuit de flottation du graphite afin d'optimiser le traitement aux étapes de transformation avancée. Ces modifications ont une incidence positive à la fois sur le rendement métallurgique et sur les dépenses d'investissement.

Par ailleurs, la planification de la construction va bon train pour la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour. Une séquence et un calendrier de construction détaillés sont en cours de préparation, et la Société établit sa stratégie d'octroi de contrats, dont [des rencontres de maillage avec les entrepreneurs pour évaluer la capacité locale](#), ainsi que l'élaboration de ses programmes de santé et sécurité, d'environnement et de qualité. Pomerleau Inc., gestionnaire des activités de pré-construction, contribue à la révision du budget et aux exercices d'optimisation des coûts. Les demandes de permis de construction et les dossiers d'appels d'offres des articles à long délai de livraison sont en préparation en vue de la décision d'investissement définitive (« DID ») et du lancement de la construction.

Advenant une DID positive, Panasonic, avec des co-investisseurs potentiels, et GM se sont engagés à investir un montant supplémentaire de 275 millions \$ US, sous réserve de certaines conditions, dans le cadre du financement de la construction des installations de la phase 2 de la Société. NMG poursuit ses efforts de financement auprès d'organismes de crédit à l'exportation, de gouvernements, d'investisseurs stratégiques et de clients potentiels pour mettre en place une structure de capital robuste ayant recours à des emprunts internationaux, à du financement public et à des capitaux propres.

La Société poursuit ses discussions commerciales intensives et sa qualification des produits avec d'autres fabricants de batteries de premier ordre pour le reste de sa production de la phase 2.

Croissance future : Phase 3

En janvier 2024, [NMG a acquis l'entière propriété du lac Guéret en vue de développer le projet minier d'Uatnan](#). Au fur et à mesure que l'équipe de NMG renforcera ses relations avec la Première Nation innue de Pessamit, la communauté et les parties prenantes locales, la Société préparera les études ultérieures pour faire avancer le projet minier d'Uatnan vers l'étape de la faisabilité.

L'acquisition de cette autre ressource majeure au Québec, au Canada, sous-tend les plans d'expansion de la Société en amont du déséquilibre prévu entre l'offre et la demande sur le marché de l'anode en Amérique du Nord (Benchmark Mineral Intelligence, T4-2023).

Perspectives sur le marché

Les perspectives économiques concernant les batteries et les véhicules électriques demeurent extrêmement attrayantes en raison de la croissance soutenue dans le secteur. En 2023, 689 GWh ont été ajoutés au parc des véhicules électriques, ce qui représente une hausse de 40 % par rapport à l'année précédente (Adamas Intelligence, mars 2024). Les ventes de véhicules électriques ont franchi le point de bascule de l'adoption massive dans 23 pays, pour un total de 13,6 millions de véhicules vendus dans le monde – une hausse de 31 % depuis 2022. Les analystes de marché prévoient une croissance supplémentaire de 20 % à 30 % en 2024 (Rho Motion et Bloomberg, janvier 2024). Pour soutenir la fabrication des véhicules électriques, l'industrie des batteries lithium-ion développe actuellement une capacité de production mondiale de 9 388 GWh d'ici 2030, répartie dans 415 giga-usines (Benchmark Mineral Intelligence, février 2024).

Compte tenu de la croissance soutenue et des contraintes commerciales géopolitiques, l'accès aux matières premières requises pour la production de batteries et de véhicules électriques est de plus en plus limité. Depuis décembre 2023, la Chine impose des restrictions sur les exportations de graphite, ce qui exacerbe les pressions sur la chaîne d'approvisionnement des batteries. La Chine contrôle actuellement environ 77 % de la production de graphite dans le monde (US Geological Survey, janvier 2024) et 95 % du graphite sphéronisé, utilisé dans les batteries lithium-ion (Benchmark Mineral Intelligence, février 2024).

De son côté, le gouvernement des États-Unis a émis une directive sur l'admissibilité des pays préoccupants aux crédits d'impôt pour véhicules électriques dans le cadre de la loi américaine sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*). Les sociétés productrices de matériaux pour batteries qui ont des liens avec la Chine, la Corée du Nord, l'Iran ou la Russie, que ce soit en raison de leur emplacement géographique, de leur actionnariat ou de leurs licences technologiques, sont expressément exclues des mesures incitatives.

De telles décisions rappellent l'importance d'établir une chaîne d'approvisionnement du graphite locale, résiliente et conforme aux principes ESG pour soutenir la production de batteries et de véhicules électriques. Avec l'accélération de la relocalisation du graphite, on prévoit que l'Amérique du Nord détrônera l'Asie à titre de plus grande région productrice d'anodes hors Chine (Benchmark Mineral Intelligence, février 2024).

Selon le rapport annuel de BloombergNEF sur la chaîne d'approvisionnement mondiale des batteries lithium-ion (février 2024), le Canada compte parmi les chefs de file émergents de cette nouvelle économie, se classant au premier rang – devant la Chine – en raison de ses ressources minérales, de ses facteurs ESG, de ses importantes infrastructures, de son innovation et de son industrie, notamment la vallée de la batterie du Québec, située à Bécancour. Le site où NMG établira son usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 est situé au centre de cette

zone en plein développement, soutenue par la stratégie du gouvernement du Québec visant à développer un pôle industriel des batteries.

NMG se positionne pour répondre aux tendances de marché. La Société est effectivement située à un endroit stratégique pour répondre aux besoins des marchés nord-américain et européen grâce à son vaste gisement de graphite, à ses écotechnologies exclusives, à sa capacité de production démontrée, à son profil carboneutre ainsi qu'aux avantages préférentiels qu'offre la province où elle est établie, notamment une hydroélectricité propre, une base logistique flexible et un environnement fiscal et politique stable.

Entreprise et ESG

La Société s'est engagée à offrir un milieu de travail sécuritaire à son personnel et à ses partenaires. En 2023, NMG a enregistré un taux d'incident selon les paramètres de l'Occupational Safety and Health Administration (« OSHA ») de 3,63 à ses installations et de 0 sur le chantier de ses entrepreneurs. La Société a également lancé une initiative pour renforcer sa culture d'entreprise. La portée de celle-ci devrait s'élargir au fil de la préparation et du lancement des chantiers de la phase 2 de NMG, puis lors de la préparation de ses activités d'exploitation.

Pendant la même période, NMG a également maintenu son bilan de 0 incident environnemental majeur selon la définition de la Global Reporting Initiative.

La Société rapporte des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») s'élevant à 644 tonnes d'équivalent CO₂ en lien avec ses activités aux usines de la phase 1 et à ses bureaux en 2023. NMG a acheté 660 crédits carbone certifiés auprès du programme Verified Carbon Standard (VCS) afin de compenser ce bilan. L'achat de crédits s'inscrit dans la stratégie de compensation du [Plan d'action climatique de NMG](#), en plus de stimuler les investissements dans les pays en développement qui sont touchés par les changements climatiques. Cette pratique permettra de soutenir des projets axés sur la nature :

- » la conservation de 10 614 hectares de forêt boréale dans la région de l'Abitibi, au Québec;
- » la plantation forestière sur 21 298 hectares de terres dégradées par le pâturage extensif dans la forêt de Guanaré, en Uruguay.

NMG divulgue volontairement au Carbon Disclosure Project (« CDP ») pour faire état de sa gestion des risques et des occasions en lien avec le climat, de sa performance environnementale, de ses efforts de réduction des GES et de son action climatique. Le score de la Société et ses réponses au questionnaire pour 2023 sont maintenant accessibles au public sur la plateforme du CDP. De plus, le rapport ESG qui devrait être publié au deuxième trimestre de 2024 offrira plus de transparence sur l'étendue des efforts et de la performance de la Société à l'égard de son action climatique, de son excellence environnementale, de sa gouvernance et de son engagement social.

Surpassant l'ensemble des producteurs en Occident, en Afrique et en Chine, [NMG figure en tête de l'indice de durabilité de Benchmark Mineral Intelligence dans la catégorie « à l'avant-garde de l'industrie »](#). La Société est la seule entreprise productrice de graphite naturel à s'être classée dans cette catégorie à la suite d'un examen complet de ses pratiques ESG, de sa transparence et de son engagement.

Parallèlement à l'investissement des clients d'ancrage, Mitsui & Co., Ltd (« Mitsui ») ([TYO : 8031](#)) a souscrit à un placement privé de 25 millions \$ US dans la Société, et Pallinghurst Bond Limited (« Pallinghurst ») de 12,5 millions \$ US en vue de racheter et d'annuler leurs billets convertibles respectifs datés du 8 novembre 2022, dans leur version modifiée et mise à jour, sous réserve des approbations réglementaires et des dispositions du Règlement 61-101 sur les mesures de

protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »). Une assemblée extraordinaire des actionnaires se tiendra le 1^{er} mai 2024 afin de passer en revue les transactions entre parties liées en vertu du Règlement 61-101.

La situation de trésorerie de NMG à la fin de la période était de 36,3 M\$.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de fabrication avancée pour approvisionner l'économie mondiale en matériel d'anode actif carboneutre pour propulser les véhicules électriques et les systèmes de stockage de l'énergie renouvelable. La Société développe une source pleinement intégrée de matériel d'anode actif en graphite au Québec, au Canada, du minerai aux matériaux de batteries. Grâce à ses normes ESG enviables et à ses partenariats structurants avec des clients d'ancrage, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries lithium-ion et de véhicules électriques en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

www.NMG.com

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905, poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905, poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

Cautionary Note

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant la clôture des transactions envisagées avec Pallinghurst et Mitsui, le début de la production commerciale de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour et de la mine Matawinie, la construction prévue de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour et de la mine Matawinie, le développement du projet minier Uatnan, une décision d'investissement finale positive et la clôture du financement de projet, la clôture des transactions décrites dans le présent communiqué de presse, la réception de toutes les approbations réglementaires et de tous les permis relatifs aux initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, les avantages prévus des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, les initiatives et les engagements de la Société décrits dans le présent communiqué de presse, y compris ceux liés à l'ESG, l'impact positif de ce qui précède sur l'économie du projet, les relations de la Société avec ses parties prenantes, y compris les fournisseurs, les entrepreneurs et les employés, la réalisation des conditions préalables des accords d'approvisionnement et leur entrée en vigueur, la fourniture prévue de matériaux d'anode active à GM et Panasonic Energy, le volume prévu de matériel d'anode actif par an, les tendances du marché et de l'industrie, l'activité générale et les perspectives opérationnelles de la Société, les résultats escomptés des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées

comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun et aux prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l'exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l'obtention d'approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, y compris les modifications à la politique de la Chine concernant les restrictions sur les exportations de matériaux en graphite chinois, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 27 mars 2024, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR+ (www.sedarplus.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.